

## LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR

### INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Année scolaire 2021 - 2022

- Copie du livret de famille (parents et enfant à inscrire) ou extrait d'acte de naissance avec filiation
- Copie d'un justificatif de domicile (facture d'électricité, eau, téléphone, quittance, ...) de moins de 3 mois (original et copie)
- Copie du certificat de vaccination à jour
- Pour les nouveaux arrivants, inscrits dans une autre école : le certificat de radiation

## TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

### Documents à fournir pour justifier les cas particuliers suivants :

➤ **Si les parents sont divorcés :**

- La copie du justificatif d'attribution du droit de garde exclusif et extrait de jugement de divorce (pour les parents divorcés). Indiquer l'adresse à prendre en compte pour déterminer l'école de l'enfant

➤ **Si les parents sont séparés :**

En cas de garde alternée :

- L'accord écrit des deux parents indiquant l'adresse à prendre en compte (du père ou de la mère) pour déterminer l'école de l'enfant
- Une copie d'une pièce d'identité des deux parents

En cas de garde exclusive :

- L'accord écrit du parent, qui n'a pas la garde de l'enfant, indiquant qu'il est informé de cette inscription scolaire ainsi qu'une copie d'une pièce d'identité

➤ **L'enfant et son responsable légal sont hébergés par un tiers :**

- Un certificat d'hébergement établi par l'hébergeur mentionnant les noms et prénoms de toutes les personnes hébergées
- La copie de la pièce d'identité de l'hébergeant
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois de l'hébergeur
- Un document administratif au nom de l'hébergé justifiant sa domiciliation à l'adresse de l'hébergeur (attestation CAF, Sécurité Sociale, Pôle Emploi, ...)